

Moselle

Le Jardin botanique de Metz rejoint les sites d'exception

Le Jardin botanique de Metz a été labellisé «jardin remarquable» par le ministère de la Culture, une distinction nationale valable cinq ans. Avec plus de 500 000 visiteurs en 2024, il rejoint les 473 jardins français reconnus pour leur valeur historique, esthétique, culturelle et botanique. La candidature, déposée en 2016, s'inscrit dans un projet initié en 2010 et porté dès 2014 par Béatrice Agamennone.

Caroline Grimm, responsable des collections, souligne le rôle du partenariat avec le Jardin botanique de Nancy. Le site avait perdu sa vocation botanique dans les années 1960, mais a été entièrement repensé. La Ville a investi 1 000 000 € depuis



Le Jardin botanique de Metz intègre désormais la liste sélective des «jardins remarquables». Photo Frédéric Lecocq

2020, notamment pour la rénovation des serres. Le jardin ambitionne désormais de

devenir un jardin universitaire de recherche et un jardin botanique autonome.